

OSEZ REVER!
FORMATION « LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE »

Dans le cadre de son Programme de soutien aux entrepreneurs, la JCCH, en partenariat avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, offre une formation de 11 semaines en lancement d'entreprise et un service d'accompagnement personnalisé en recherche de financement et rédaction d'un plan d'affaires. Au terme de cette formation, les participants recevront un diplôme d'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) du ministère de l'Éducation.

Les objectifs de cette formation :

Acquérir et appliquer des notions de gestion pour débiter son entreprise, procéder à une analyse de marché, préparer un plan de marketing, de communication et une stratégie de vente, négocier son financement et rédiger un plan d'affaires.

Déroulement de la session

Cours de sept heures, de 9h à 17h, une fois par semaine, soit les samedis pendant 11 semaines.

Vous aurez des périodes octroyées à du travail en laboratoire où ceux qui le désirent pourront travailler sur leur projet à la JCCH et poser leurs questions au formateur.

Durant la formation vous aurez droit à un suivi individuel.

Vous serez également invités à participer aux activités de la JCCH (cocktails, ateliers, conférences données par la JCCH, etc.).

Avec les informations apprises durant les cours et les travaux pratiques reliés à votre projet, vous serez en mesure d'en vérifier la faisabilité, de faire une étude de marché et de faire un plan de financement.

Nous vous suggérons fortement de faire un plan d'affaires ou au minimum un plan d'actions durant les 11 semaines de formation.

**Veillez noter que le Ministère n'oblige pas de faire un plan d'affaires pour l'obtention du diplôme.*



Modules inclus dans la formation :

<i>Module 1 : Projet d'entreprise et formation</i>	<i>30 heures</i>
<i>Module 2 : Outils informatiques</i>	<i>30 heures</i>
<i>Module 3 : Structure du plan d'affaires</i>	<i>30 heures</i>
<i>Module 4 : Marketing et vente</i>	<i>105 heures</i>
<i>Module 5 : Planification des ressources</i>	<i>60 heures</i>
<i>Module 6 : Plan financier</i>	<i>75 heures</i>

Attestation :

Une fois la formation complétée, vous recevrez une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) délivrée par le Ministère de l'éducation attestant que vous avez suivi 330 heures de cours dans le cadre de la formation « Lancement d'une entreprise ».

Volumes :

Collection de 9 cahiers d'apprentissage adaptés aux modules du programme.

Durée :

11 semaines

Début : **samedi 10 juillet 2010**

Lieu

Les cours sont donnés à nos locaux : 429 Viger Est, Montréal (2 min à pied du métro Champs-de-mars)

Coût

\$150 incluant tout le matériel (notes de cours ou documents divers) et non remboursable après le début de la formation.

Information et inscription:

514-383-7191, info@jcch.ca ou 514-804-8747 entreprendre@jcch.ca